



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 1995

Herbignac – Château de Ranrouët, bastion 12

Évaluation (1995)

Éric Broine et Dominique Menier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38422>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Éric Broine, Dominique Menier, « Herbignac – Château de Ranrouët, bastion 12 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38422>

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Herbignac – Château de Ranrouët, bastion 12

Évaluation (1995)

Éric Broine et Dominique Menier

- 1 L'angle du bastion 12 du château de Ranrouët s'étant effondré, sa restauration, nécessitait la dépose complète des murs, entraînant la mise au jour de couches archéologiques. Une surveillance de travaux a permis d'observer et d'interpréter la succession des unités stratigraphiques à l'intérieur du bastion et de comprendre la raison d'un tel effondrement. Une seconde campagne a été réalisée, puis une troisième à la suite de la décision de restaurer l'ensemble des parties instables de ce bastion, portant sur le nord-ouest et concrétisée par un sondage de 16m². Celui-ci a été établi à 8 m de la pointe, dans une portion du flanc nord-ouest présentant une reprise de l'appareillage (mur E). Une canalisation traversant de part en part les remblais du bastion et s'ouvrant à proximité de la pointe a été sondée à son extrémité débouchant dans la douve et la barbacane.
- 2 Un premier mur, orienté est-ouest repose sur un mélange d'argile et de micaschiste. Après sa démolition, il est partiellement recouvert par une couche de cendre. Cette première occupation est scellée par plusieurs couches de remblais argileux.
- 3 Sur la face nord-ouest du futur bastion, les couches plus anciennes sont entaillées par une tranchée de fondations talutée à 60 % dans laquelle sont installés en chemisage les murs B et C, massif de fondations qui supporte le mur A bien appareillé et présentant un fruit de 8 %.
- 4 Dans la seconde moitié du XVI^e s. semble-t-il est édifié le bastion réutilisant le mur A. Lors de la construction de la pointe, une canalisation enterrée a été prolongée de 80 cm et se termine par une bouche ouvrant sur la douve de la barbacane.
- 5 L'ensemble de la canalisation présente un dénivelé de 10 cm entre la pointe du bastion à l'ouest et son débouché dans la douve de la barbacane à l'est. Sa fonction de régulation du niveau de l'eau entre le fossé ceinturant le boulevard d'artillerie et la douve de la barbacane reste à démontrer.

- 6 Une fine couche d'humus repérée au sommet de la phase précédente correspond au sol de fonctionnement du boulevard d'artillerie vers la fin du XVI^e s.
 - 7 Le parement de la face nord-ouest a été repris sur une longueur de 10 m (mur E) depuis les fondations et il est surmonté d'un rocaillage (mur F). L'ensemble de ces constructions, de mauvaise qualité et monté rapidement, est datable du XVII^e s.
 - 8 Une succession de lentilles organiques interstratifiées entre des lits de sable jaune, au pied du mur A, témoigne d'un habitat permanent entre la seconde moitié du XV^e s. et la première moitié du XVI^e s.
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt838rXVo1E0>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtLeoQtP9AAAn>

Année de l'opération : 1995

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

ÉRIC BROINE

Afan